

MESURER L'ENGAGEMENT DES ETATS MEMBRES DANS L'UNION ECONOMIQUE ET MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

Cadre d'évaluation et application à l'intégration commerciale

Joël Cariolle, Anne-Marie Geourjon, Audrey-Anne de Ubeda



Contexte

- Dans le traité de l'UEMOA : objectif affirmé de convergence des politiques macroéconomiques, sectorielles, et de réalisation du marché commun.
- Difficultés dans le suivi de la mise en œuvre des dispositions prévues dans les textes communautaires.
- Pourtant, le suivi de la mise en œuvre des textes apparait nécessaire afin d'assurer l'efficacité du dispositif réglementaire communautaire adopté par les Etats membres.



Objectifs

- Compléter la batterie d'indicateurs existants de suivi de l'Intégration Régionale (résultats, besoin) par un indice <u>d'engagement</u> des EM par rapport aux préconisations des textes communautaires:
 - Valoriser et promouvoir l'engagement des Etats à mettre en œuvre des politiques énergiques d'intégration
- Cet indice propose une mesure du degré d'engagement des Etats dans l'UEMOA, à partir d'indicateurs d'engagement formel (de jure) et effectif (de facto) par rapport aux textes communautaires.
- Cet indice est décliné en un Indice Composite Positif d'Engagement et un Indice Composite Normatif d'Engagement, proposant respectivement :
 - Indice positif: évaluation de l'engagement par rapport aux textes hiérarchisés selon des critères objectifs, reflétant le processus d'IR tel qu'il est observé.
 - Indice normatif: évaluation de l'engagement par rapport aux textes hiérarchisés selon des critères subjectifs, reflétant le processus d'IR tel qu'il devrait être.
- ... et de prendre en compte l'engagement des Etats au-delà des textes.



L'engagement formel dans l'intégration régionale

- Relatif à la volonté formelle ou officielle des Etats à s'engager dans l'intégration régionale (IR).
- Se concrétise par:
 - Un effort d'engagement formel : les textes sont retranscris, les pays s'assurent de la diffusion de leur contenu au sein des administrations, et éventuellement demandent de les améliorer.
 - Un défaut d'engagement formel: les textes ne sont pas retranscris, leur contenu est méconnu, les pays demandent des dérogations.



L'engagement effectif dans l'intégration régionale

- L'engagement effectif dans l'IR peut être apprécié par des mesures spécifiques et directes de l'écart entre les préconisations des textes et leur mise en œuvre.
- A titre d'illustration, le **DSC** propose un canevas d'indicateurs permettant de mesurer l'engagement effectif des EM dans l'application des textes relatifs à l'intégration commerciale.
- Exemple d'une mesure relative à l'application du TEC: nombre de lignes tarifaires auxquelles un taux de droit de douanes différent de celui du TEC est appliqué



L'engagement au-delà des textes

- ✓ Important d'étendre le cadre d'analyse à des critères d'engagement plus globaux et moins contraignants que les textes communautaires.
- ✓ La portée des textes communautaires reflète un compromis entre les différentes préférences des Etats membres.
- ✓ Or, certains pays de leur propre initiative s'engage dans des projets/programmes qui ne sont pas prévus par les textes communautaires.
- ✓ C'est pourquoi l'indice d'engagement dans l'intégration régionale prend en compte des variables qui reflètent un engagement des Etats en faveur de l'IR dont la portée va au-delà des textes communautaires.



Application à l'intégration commerciale et fiscale

- L'indice composite d'engagement présenté est une mesure agrégée d'indicateurs d'engagement dans l'intégration commerciale des EM par rapport aux textes communautaires.
- associé à des mesures de l'engagement au-delà des textes communautaires.

requiert au préalable de **sélectionner les textes**, **regrouper ces textes** par dimension/thématique/sous-thématique d'intégration régionale, et de les **classer**.

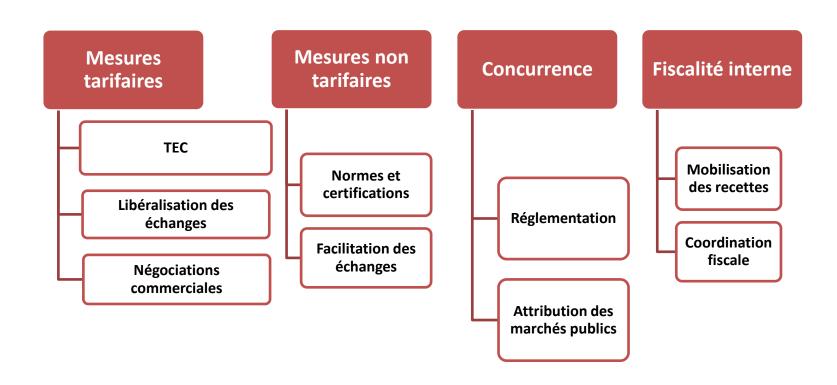


Sélection et regroupement des textes communautaires

- Sélection des textes. Chaque texte doit:
 - Impliquer un engagement des Etats (pas de la Commission).
 - Etre applicable aujourd'hui; ou le cas échéant,
 - Avoir été MaJ par un texte plus récent impliquant un engagement de même nature.
- Regroupement des textes. Chaque texte est regroupé par:
 - Dimension de l'intégration régionale: intégration financière et budgétaire, commerciale et fiscale, humaine, et sectorielle.
 - Au sein de chaque dimension, par thématiques/sous-thématiques
 plus spécifiques.



Intégration Commerciale: thématiques et sousthématiques





Intégration Commerciale: thématiques et sousthématiques

Extrait de l'organisation des textes relatifs à l'intégration commerciale

Thématique	Sous-thématique	Thème	Texte	Intitulé
Concurrence	Marchés publics	Marchés publics	Directive n°04/2005/CM/UEMOA	Portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public dans l'UEMOA
Concurrence	Marchés publics	Marchés publics	Directive n°05/2005/CM/UEMOA	Portant contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public dans l'UEMOA
Concurrence	Marchés publics	Marchés publics	Décision n°11/2012/CM/UEMOA	Portant adoption du Dossier Standard Régional d'Acquisitions (DSRA) pour les DSP
Concurrence	Marchés publics	Marchés publics	Décision n°12/2012/CM/UEMOA	Portant adoption du DSRA des prestations intellectuelles et du modèle de rapport d'évaluation
Concurrence	Marchés publics	Marchés publics	Décision n°13/2012/CM/UEMOA	Portant adoption des DSRA de travaux, fournitures et services courants et du modèle de rapport d'évaluation
Concurrence	Marchés publics	Marchés publics	Directive n°04/2012/CM/UEMOA	Relative à l'éthique et à la déontologie dans les marchés publics et de délégations de service public dans l'UEMOA
Concurrence	Marchés publics	Marchés publics	Directive n°01/2002/CM/UEMOA	Relative à la transparence des relations financières, d'une part entre les Etats membres et les entreprises publiques et d'autre part entre les Etats membres et les organisations internationales
Concurrence	Réglementation	Réglementation	Directive n°02/2002/CM/UEMOA	Relative à la coopération entre la commission et les structures nationales de concurrence des Etats membres de l'UEMOA pour l'application des articles 88, 89 et 90 du traité de l'UEMOA
Concurrence	Réglementation	Réglementation	Règlement n°09/2003/CM/UEMOA	Portant Code Communautaire Antidumping
Concurrence	Réglementation	Réglementation	Règlement n°03/2002/CM/UEMOA	Relatif aux procédures applicables aux ententes et abus de positions dominantes à l'intérieur de l'UEMOA
Concurrence	Réglementation	Réglementation	Règlement n° 04/2002/CM/UEMOA	Relatif aux aides d'Etat à l'intérieur de l'UEMOA et aux modalités d'application de l'article 88 du traité
Concurrence	Réglementation	Réglementation	Règlement n°02/2002/CM/UEMOA	Règlement sur les pratiques commerciales anti-concurrentielles
Fiscalité interne	Coordination fiscale	Acompte Impôt sur bénéfices	Directive n°07/2001/CM/UEMOA	Portant régime harmonisé de l'acompte sur impôt assis sur les bénéfices au sein de l'UEMOA
Fiscalité interne	Coordination fiscale	TVA	Directive n°02/2009/CM/UEMOA	Portant modification de la directive n°02/98/CM/UEMOA du 22 décembre 1998 portant harmonisation des législations des Etats membres en matière de TVA
Fiscalité interne	Coordination fiscale	TVA	Directive n°06/2002/CM/UEMOA	Liste commune de médicaments et matériels exonérés de TVA
Fiscalité interne	Coordination fiscale	Taxa Zone de graphique pétroners	Directive n°01/2007/CM/UEMOA	Modifiant la directive n°06/2001/CM/UEMOA portant harmonisation de la taxation des produits pétroliers au sein de l'UEMOA
Fiscalité interne	Coordination fiscale	Fiscalité directe	Directive n°01/2008/CM/UEMOA	Portant harmonisation des modalités de détermination du résultat imposable des personnes morales au sein de l'UEMOA



Hiérarchisation des textes communautaires

Une fois les textes regroupés par dimension et thématique d'intégration, la 2^e étape consiste à les **hiérarchiser**.

Indice positif d'engagement

- ✓ Le classement des textes reflète les priorités du processus d'IR *tel qu'il est* observé et a été impulsé par les Etats membres.
- ✓ Hiérarchisation des textes établie selon un critère chronologique (date d'adoption) donnant la pondération suivante :

$$\beta_l = 1 - \frac{\text{Ann\'ee du texte l- ann\'ee du trait\'e UEMOA}}{\text{Ann\'ee d'\'evaluation- ann\'ee du trait\'e UEMOA}}$$

- ✓ et un critère juridique (nature juridique du texte) reflétant son caractère contraignant:
 - AA/protocole additionnel=1
 - règlement=0.75
 - directive=0.5
 - décision=0.25



Hiérarchisation des textes communautaires

Indice normatif d'engagement

- ✓ La hiérarchie des textes reflète les priorités du processus d'IR **telles qu'elles devraient être** selon le point de vue d'experts.
- ✓ On demande aux experts de qualifier le caractère prioritaire ou non des textes communautaires en leur attribuant les pondérations suivantes :
 - 1 : le texte est associé à un **niveau majeur** de priorité.
 - 0.75 : le texte est associé à un **niveau plutôt fort** de priorité.
 - 0.5: le texte est associé à un **niveau moyen** de priorité.
 - 0.25 : le texte est associé à un **niveau plutôt faible** de priorité.

Le calcul de l'indice d'engagement requiert donc

- i) un corpus de textes communautaires hiérarchisés, dont les **dispositions porteuses d'engagement** puissent être associées à
- ii) des **indicateurs** mesurant cet engagement, dont les pondérations reflètent cette hiérarchie.



Application

Calcul de l'indice d'engagement dans l'intégration commerciale



Les données

Dans cette première application de l'indice, les données utilisées proviennent pour l'essentiel des publications de la Commission de l'UEMOA

L'engagement par rapport aux textes

- ✓ La Revue Annuelle des Réformes, Politiques, Programmes et Projets Communautaires de l'UEMOA (RA) de 2015 est présentée à l'occasion des sessions ordinaires de la Conférence Annuelle des Chefs d'Etat et de Gouvernement. La RA contient des évaluations qui ont donc une validité institutionnelle, et qui peuvent à ce titre être utilisées pour comparer le degré d'engagement des Etats dans l'IR.
- ✓ Ces évaluations binaires (0/1) de **transposition** et **d'application** des textes sont utilisées comme **indicateurs de l'engagement** (IE) **formel** et **effectif** dans l'application des textes communautaires.
- ✓ Pour des raisons de comparabilité des scores de l'indice entre Etats membres, l'indice positif et l'indice normatif d'engagement dans l'intégration portent sur la transposition/application d'un corpus de 24 textes communs aux EM évalués dans la revue annuelle.



Les données

L'engagement au-delà des textes

✓ Les données du rapport 2015 de l'Observatoire des Pratiques Anormales:

portent sur les contrôles et les perceptions illicites le long des corridors de transport des marchandises durant l'année 2015, et permettent d'évaluer l'engagement des EM relatif à la réduction et aux modalités des contrôles des biens et des personnes le long de ces corridors routiers.

- ✓ Les données du *Logistic Performance Index* de la Banque Mondiale sur les délais de dédouanement sans inspection physique.
- ✓ Les données sur le déploiement des infrastructures de télécommunication mises à la disposition par *Telegeography* et *AfTerFibre*:

permettent de mesurer le **degré d'interconnexion numérique des EM**, révélateur de la qualité des régulations du secteur des télécommunications et de l'engagement des Etats à développer la couverture régionale des infrastructures terrestres et maritimes.



Calcul de l'indice

✓ Dans un premier temps, nous avons calculé séparément les sous-indices d'engagement (SIE) formels et effectifs relatifs aux sous-thématiques de l'intégration commerciale, comme suit :

$$SIE_{formel}^{sous-th\acute{e}matique} = \frac{1}{T} \sum_{t=1}^{T} \propto_{t} \times transpo_RA_{t}$$
 (1a)

et
$$SIE_{effectif}^{sous-th\acute{e}matique} = \frac{1}{T} \sum_{t=1}^{T} \propto_{t} \times appli_{RA_{t}}$$
 (1b)

Avec T = (1;...;t) les textes de la sous-thématique, α_t = [0; 1] la pondération positive/normative associée au texte t, $transpo_RA_t$ = (0;1) et $appli_RA_t$ = (0;1) les score de transposition/application du texte t.

✓ Nous avons ensuite calculé l'Indice Composite d'Engagement par sous-thématique – ICE_T – correspondant à la moyenne arithmétique des SIE formel et effectif :

$$ICE_T^{sous-th\acute{e}matique} = \left[\frac{SIE_{formel}^{sous-th\acute{e}matique} + SIE_{effectif}^{sous-th\acute{e}matique}}{2}\right]$$
(2)

✓ Enfin nous calculons **l'Indice Composite d'Engagement dans chaque Dimension** (ICE_D) — dans ce cas-ci l'intégration commerciale — en effectuant la moyenne arithmétique des ICE-T relatifs aux *L* sous-thématiques de l'intégration commerciale:

$$ICE_D_{brut}^{Int.Com.} = \frac{1}{L} \sum_{l=1}^{L} ICE_T_l$$
 (3)

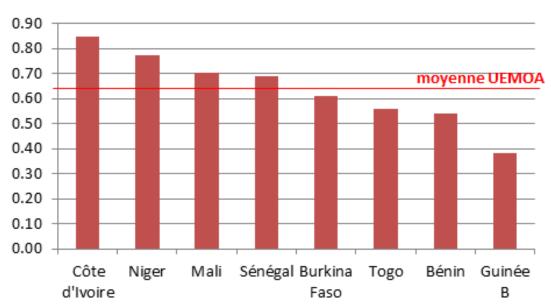


Enfin, séparément pour chaque ICE_T et pour l'ICE_D, nous normalisons les scores bruts via une procédure minmax, ou la borne inférieure correspond à la valeur de l'indice lorsqu'aucun texte n'est appliqué et transposé – soit 0 – et la borne supérieure est la valeur de référence – ICE_D/T_{max} – correspondant à la valeur de l'indice pondéré lorsque tous les textes sont transposés et appliqués :

$$ICE_D/T_{minmax}^{Int.Com.} = \frac{ICE_D/T_{brut}^{Int.Com.}}{ICE_D/T_{maximum}^{Int.Com.}}$$
(4)



Indice positif (ICE_D)



- ✓ leadership de la Côte d'Ivoire (0.85) pour ce qui concerne l'engagement dans l'intégration commerciale, faible engagement de la Guinée Bissau (0.38).
- √ 4 pays > moyenne UEMOA: CI, Niger (0.77), Mali (0.70), Sénégal (0.69).



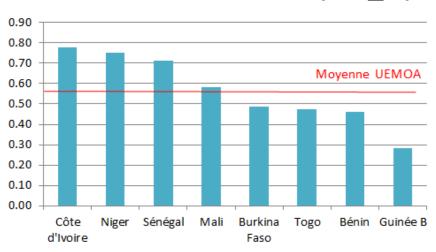
Sous-indices positifs (ICE_T)

	Concurrence		Fisca interne		Mesures Tarifaires		MNT
Pays	Marchés publics	Réglementation	Coordination fiscale	Mobilisation des recettes	TEC	Libéralisation des échanges	Facilitation des échanges
# de textes	5	4	6	1	2	1	5
Côte d'Ivoire	0.42	1.00	0.94	0.50	1.00	1.00	0.61
Niger	0.29	0.25	0.88	1.00	1.00	1.00	0.86
Mali	0.21	0.75	0.62	0	1.00	1.00	0.48
Sénégal	0.68	0	0.86	1.00	0.52	1.00	1.00
Burkina Faso	0.21	0	1.00	0	1.00	1.00	0.36
Togo	0.53	0	1.00	0	0.52	1.00	0.50
Bénin	0.21	0	0.91	0	0.52	1.00	0.70
Guinée B	0.53	0.25	0.09	0	1.00	0	0.50
MOYENNE	0.39	0.28	0.79	0.31	0.82	0.88	0.62

- ✓ Marchés Publics : engagement modéré des EM.
- ✓ Réglementation : fort engagement de la CI et du Mali.
- ✓ **Coordination fiscale** : fort engagement du Burkina et du Togo, engagement plutôt fort des autres pays (sauf Guinée B).
- ✓ Mobilisation des recettes : fort engagement du Sénégal et du Niger.
- ✓ **TEC** (2 textes): engagement modéré du Sénégal, du Togo et du Bénin.
- ✓ **Libéralisation des échanges:** Fort engagement des EM hormis Guinée-B.
- ✓ Facilitation des échanges : fort engagement du Sénégal et du Niger.



Indice normatif (ICE_D)



- Le changement des pondérations réduit les performances de la Côte d'Ivoire (0.78) relativement à celles du Niger (0.77).
- Selon l'indice normatif, l'engagement du Sénégal (0.73) est nettement supérieur à celui du Mali (0.60)
- Accentuation de l'écart entre les pays démontrant un engagement plus fort (CI, Niger, Sénégal et Mali) et ceux démontrant un engagement moindre (Burkina, Togo, Bénin, et Guinée Bissau).

Ces différences de diagnostic entre les deux versions de l'indice s'expliquent notamment par la **moindre pondération** des textes des sous-thématiques **mobilisation des recettes** et **facilitation des échanges**, que le Niger et le Sénégal ont bien appliqués et transposés.



Sous-indices normatifs (ICE_T)

	Со	ncurrence	Fisca interne		Mesures Tarifaires		MNT
pays	Marchés publics	Réglementation	Coordination fiscale	Mobilisation des recettes	TEC	Libéralisation des échanges	Facilitation des échanges
# de textes	5	4	6	1	2	1	5
Côte d'Ivoire	0.42	1.00	0.93	0.50	1.00	1.00	0.65
Niger	0.38	0.21	0.93	1.00	1.00	1.00	0.90
Sénégal	0.75	0	0.84	1.00	0.60	1.00	1.00
Mali	0.25	0.79	0.77	0	1.00	1.00	0.32
Burkina Faso	0.25	0	1.00	0	1.00	1.00	0.30
Togo	0.50	0	1.00	0	0.60	1.00	0.32
Bénin	0.25	0	1.00	0	0.60	1.00	0.42
Guinée B	0.50	0.29	0.10	0	1.00	0	0.32
MOYENNE	0.41	0.29	0.82	0.31	0.71	0.88	0.53

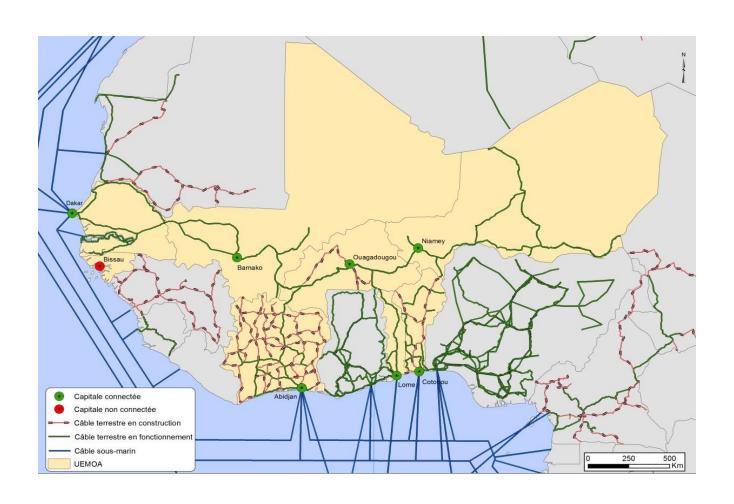
- ✓ Marchés Publics : engagement modéré des EM.
- ✓ **Réglementation :** fort engagement de la CI et du Mali, pas d'engagement des autres pays
- ✓ **Coordination fiscale** : fort engagement du Burkina et du Togo, engagement plutôt fort des autres pays (sauf Guinée B).
- ✓ Mobilisation des recettes : fort engagement du Sénégal et du Niger.
- ✓ **TEC** : engagement modéré du Sénégal, du Togo et du Bénin.
- ✓ **Libéralisation des échanges** : Fort engagement des EM (sauf Guinée-B).
- ✓ Facilitation des échanges : fort engagement du Sénégal et du Niger.



L'interconnexion numérique des capitales

- La capacité des administrations nationales et régionales à pouvoir communiquer rapidement des données fiscales et douanières harmonisées est centrale pour le processus d'intégration commerciale, notamment l'harmonisation tarifaire, la coordination fiscale et la facilitation des échanges.
- Cette capacité dépend du degré **d'interconnexion numérique des capitales** et donc de l'infrastructure terrestre et maritime de télécommunication des pays de la zone UEMOA.
- Ce degré d'interconnexion est révélateur d'engagement dans la mesure où il dépend largement de la qualité des régulations du secteur des télécommunications et de la volonté politique des Etats à développer la couverture des infrastructures terrestres et maritimes.





Sources: Telegeography.com (câbles sous-marins), AfTerFibre (câbles terrestres).



L'interconnexion numérique des capitales

Les câbles sous-marins étant généralement tirés pour rallier à l'internet mondial tous les pays côtiers d'une zone donnée, il est possible d'établir une matrice d'interconnexion directe entre les capitales de pays voisins, en considérant tous les pays côtiers comme étant des pays

limitrophes.

pries.	Abidjan	Bamako	Bissau	Cotonou	Dakar	Lome	Niamey	Ouagadougou	Indicateur interconnexion
CI- Abidjan		0	0	1	1	1	n/a	1	0.7
Mali - Bamako	0		0	n/a	1	n/a	0	1	0.4
Guinée Bissau - Bissau	0	n/a		0	0	0	n/a	n/a	0
Bénin -Cotonou	1	n/a	0		1	1	0	0	0.5
Sénégal - Dakar	1	1	0	1		1	n/a	n/a	0.8
Togo - Lome	1	n/a	0	0	0		n/a	1	0.4
Niger - Niamey	n/a	0	n/a	0	n/a	n/a		1	0.33
Burkina - Ouagadougou	1	1	n/a	0	n/a	1	1		0.8

• A parti de cette matrice, représentée dans le tableau 4.3, il est possible de calculer un indicateur d'interconnexion numérique :

$$Indicateur\ interconnexion\ =\ \frac{\sum connexions\ directes\ effectives}{\sum connexions\ directes\ potentielles}$$



La gouvernance des corridors routiers

- ✓ Le rapport annuel de 2015 de l'Observatoire des Pratiques Anormales souligne i) le nombre excessif de contrôles le long des 11 corridors de l'UEMOA ii) la perte de temps durant les contrôles et iii) les paiements informels pouvant être demandés lors de ces contrôles.
- ✓ A partir des données d'enquêtes réalisées le long de 8 corridors routiers en 2015 sur les 11 de l'UEMOA pour calculer deux indicateurs de gouvernance des corridors :
 - la moyenne arithmétique des ratios du temps moyen de contrôle aux 100Km par corridor par pays :

Temps moyen de contrôle =
$$\frac{1}{C_i}\sum_{c_i=1}^{C_i}temps_{ci}$$

• la moyenne arithmétique des montants moyens des pots-de-vin payés par voyage par corridor par pays :

Montant moyen de pot-de-vin =
$$\frac{1}{C_i}\sum_{c_i=1}^{C_i} pots_{ci}$$

Ci = nombre total de corridors traversant le pays i, $temps_{ci}$ = temps de contrôle moyen par voyage sur 100km de la portion du corridor c traversant le pays i, et $pots_{ci}$ = montant moyen de pots-de-vin par voyage payés sur la portion de corridor c traversant le pays i.



La gouvernance des corridors routiers

• Nous calculons ensuite pour chaque pays *i* de la zone les valeurs indicielles de chacun des deux indicateurs au moyen d'une procédure *maxmin* :

$$\label{eq:sous-indice} \text{Sous-indice corridor}_{i} = 1 - \frac{\textit{indicateur_corridor-min}}{\textit{max-min}}$$

Et calculons l'indice corridor, égal à la moyenne arithmétique des deux sous-indices de corridor

	Indicated	ırs corridor	sous inc	lio di a a	
	Moyenne Ratio temps (min) / 100 km	pots-de-vin moyen (FCFA)	indice temps	indice pots-de-vin	Indice corridor
CI	6.5	14023	0.96	0.65	0.81
Mali	62.4	16560.2	0.50	0.58	0.54
Guinée-Bissau					
Bénin	32	17335	0.75	0.56	0.66
Sénégal	21.5	3276.5	0.83	0.95	0.89
Togo	29	8412	0.77	0.81	0.79
Niger	120	13600	0.04	0.67	0.35
Burkina	25.8	7000	0.80	0.85	0.82



Le délai moyen de dédouanement

- ✓ Les délais de dédouanement constituent une barrière non tarifaire importante dans le cadre des accords de facilitation des échanges.
- ✓ La réduction des délais de dédouanement représente un engagement important des Etats, dont la portée va au-delà des textes communautaires.
- ✓ Nous avons considéré l'enquête de référence de 2014 (couvrant le Sénégal, le Togo, et le Bénin).
 Lorsque les données ne sont pas disponibles pour cette année, nous exploitons :
 - la moyenne des résultats de l'enquête de 2012 et 2016 (CI);
 - les résultats de l'enquête de 2016 (Burkina et le Niger) ; ou
 - les résultats de l'enquête de 2012 (Mali).
- ✓ Les délais (en jours) sont transformés en indice *minmax* prenant comme borne inférieure le plus court délai en 2014 (1 jour) et en borne supérieure le plus long délai en 2014 (4 jours) de l'ensemble de l'échantillon couvert par le LPI :

Indice délai =
$$1 - \frac{délai_{LPI} - 1}{4 - 1}$$



Le délai moyen de dédouanement

	Délai de dédouanement (en nombre de jours)	Indice délai de dédouanement
CI	1	1
Mali	3	0.33
Guinée Bissau	n/a	n/a
Bénin	2	0.67
Sénégal	2	0.67
Togo	3	0.33
Niger	1	1
Burkina	2	0.67

Le Niger et la Côte d'Ivoire sont les deux pays dont les délais sont les plus courts, alors que le Mali et le Togo sont les pays dont les délais sont les plus longs.



L'indice d'engagement dans la facilitation des échanges, audelà des textes

- ✓ Les données sur l'interconnexion numérique, sur les obstacles le long des corridors et sur les délais de dédouanement → reflètent un engagement dans la facilitation des échanges
- ✓ Indice d'engagement dans la facilitation des échanges, au-delà des textes:

$$ICE_T_{hors\ texte}^{facilitation\ echanges} = \frac{Indice\ d\'elai+Indice\ corridor+Indicateur\ interconnexion}{3} \tag{8}$$

	Indice délai de dédouanement	Indicateur interconnexion numérique	Indice global corridor	Indice engagement, au-delà des textes
CI	1	0.7	0.81	0.84
Mali	0.33	0.4	0.54	0.42
Guinée Bissau	n/a	0	n/a	n/a
Bénin	0.67	0.5	0.66	0.61
Sénégal	0.67	0.8	0.89	0.79
Togo	0.33	0.4	0.79	0.51
Niger	1	0.33	0.35	0.56
Burkina	0.67	0.8	0.82	0.76



Intégration des données sur l'engagement au-delà des textes dans l'indice d'engagement dans la facilitation des échanges

Pour chaque déclinaison positive et normative de l'indice, nous calculons
 l'indice d'engagement global dans la facilitation des échanges:

$$ICE_T_{global}^{facilitation\; echanges} = \frac{ICE_T_{texte}^{facilitation\; echanges} + ICE_T_{hors\; texte}^{facilitation\; echanges}}{2}$$

	ICE_T positif	ICE_T normatif	Indice d'engagement, au- delà des textes	ICE_T global positif	ICE_T global normatif
CI	0.61 (4)	0.65 (3)	0.84 (1)	0.72 (2)	0.74 (2)
Mali	0.48 (6)	0.32 (5)	0.42 (7)	0.45 (7)	0.37 (7)
Guinée Bissau	0.50 (5)	0.32 (5)			
Bénin	0.70 (3)	0.42 (4)	0.61 (4)	0.66 (4)	0.52 (5)
Sénégal	1.00 (1)	1.00 (1)	0.79 (2)	0.89 (1)	0.89 (1)
Togo	0.50 (5)	0.32 (5)	0.51 (6)	0.50 (6)	0.41 (6)
Niger	0.86 (2)	0.90 (2)	0.56 (5)	0.71 (3)	0.73 (3)
Burkina	0.36 (7)	0.30 (6)	0.76 (3)	0.56 (5)	0.53 (4)



En conclusion

- ✓ Cette première application de l'indice met en évidence l'intérêt de mesurer l'engagement des Etats en complément des mesures usuelles des progrès/résultats de l'IR
- ✓ D'un point de vue méthodologique, les principes du calcul des ICE dans l'IR permet de prendre compte les logiques « positive » et « normative » du processus d'IR, via la hiérarchisation des textes communautaires et les pondérations appliquées aux Indicateurs d'Engagement.
- ✓ Enseignements tirés de cette première évaluation:
 - Besoin de reconsidérer l'exercice de la revue annuelle si elle doit être à terme considérée comme un intrant essentiel de l'indice.
 - Nécessité de mobiliser au sein de la Commission toutes les données disponibles, révélatrices de l'engagement des EM. Ex: données douanières récupérées à l'occasion des missions de collecte des données pour le PCS
 - Besoin de pérenniser l'exercice d'évaluation.
- ✓ Prochaines étapes envisagées:
 - Améliorer l'indice en utilisant des données plus fines
 - Élargir l'analyse aux autres dimensions de l'IR (budgétaire & financière, sectorielle, ...)